

Élections 2014

Comment les partis politiques régleront-ils le sous-financement du transport collectif?

Montréal, le 20 mars 2014 – TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, demande aux partis politiques d'investir 1 milliard de plus par année dans les infrastructures de transport collectif et de maintenir les deux tiers des sommes du Fonds vert pour l'augmentation de l'offre de service. Alors que 88 % des Québécois ont affirmé qu'il serait important que le gouvernement du Québec investisse davantage dans le transport en commun¹, TRANSIT rappelle la responsabilité centrale de l'État pour mener à bien cette priorité collective.

Infrastructures : au moins 1 milliard de plus par année pendant dix ans

Les signataires de la [Déclaration pour la mobilité durable](#), dont l'Union des municipalités du Québec, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, les Conseils régionaux de l'environnement et le Réseau des ingénieurs, ont demandé, en mai dernier, de hausser d'au moins un milliard de dollars par an les investissements de l'État dans les infrastructures de transport collectif. TRANSIT demande en conséquence aux partis politiques qu'ils s'engagent à :

- Investir au moins 1 milliard de dollars de plus par année pendant dix ans dans les infrastructures de transports collectifs et actifs.

Exploitation du service : les deux tiers du Fonds Vert au déploiement des réseaux

L'Alliance rappelle que les deux tiers du Fonds Vert, un fonds de lutte aux changements climatiques, doivent être consacrés au développement de l'offre de service des transports collectifs. Alors que les transports collectifs sont remplis à craquer, l'Alliance estime qu'il faut quintupler les sommes investies pour atteindre les objectifs de développement.

« Dès l'an prochain, le Fonds Vert passera en deuxième vitesse avec l'élargissement du marché du carbone. Les fonds dédiés à la lutte aux changements climatiques augmenteront significativement, alors les sommes consacrées à l'offre de service en transport collectif doivent augmenter d'autant. C'est une condition *sine qua non* pour atteindre les objectifs de mobilité durable et de réduction des émissions de GES », a déclaré Karel Mayrand, directeur pour le Québec de la Fondation David Suzuki.

TRANSIT demande en conséquence aux partis politiques qu'ils s'engagent à :

- Maintenir les deux tiers du Fonds vert pour l'augmentation de l'offre de service en transport collectif;

¹ Sondage CROP commandé par l'Association du transport urbain du Québec, janvier 2014.

- Multiplier par cinq les sommes investies dans le programme d'amélioration des services.

Un rappel des objectifs

L'objectif québécois de développement des transports collectifs a été fixé à une hausse de 30% de l'offre de service. Cet objectif concorde avec les volontés exprimées de façon consensuelle par les acteurs du milieu : villes, communautés métropolitaines, usagers et société civile. Cette augmentation de l'offre de service en transport collectif constitue le meilleur moyen d'atteindre les objectifs de mobilité, de réduction des gaz à effet de serre et de réduction de la dépendance au pétrole.

Au final, l'État n'a d'autre choix que d'être un leader du développement des transports collectifs si l'on souhaite atteindre les objectifs; il ne faut tomber dans le piège de reporter la charge du déploiement de la mobilité durable dans la cour des municipalités locales.

Rappelons que les transports collectifs, au-delà de tous leurs avantages environnementaux et d'aménagement, jouent un rôle majeur dans l'économie du Québec, non seulement en diminuant la congestion routière, mais aussi en créant beaucoup d'emplois.

« Les emplois liés aux transports collectifs ne sont pas tous dans les régions qui offrent le service de transport collectif. N'oublions pas qu'un gros employeur comme la Société de transport de Montréal (STM), réalise 97% de ses dépenses au Québec, et pas seulement à Montréal. La STM fait appel à quelque 1800 fournisseurs répartis dans 14 régions du Québec². Ce sont des centaines de millions de dollars qui sont ainsi déployés en région et, avec la construction des voitures de métro Azur, ces montants vont grossir énormément » rappelle Coralie Deny, directrice générale du Conseil régional de l'environnement de Montréal.

- 30 -

À propos de TRANSIT

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont le rééquilibrage des investissements en transports (30% aux transports collectifs), multiplier par cinq le financement du développement de l'offre de service en transport collectif *via* le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec.

Renseignements :

Philippe Cousineau Morin
514-799-1906
info@transitquebec.org

² STM, La STM une force économique pour tout le Québec (Décembre 2013)